

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 015-2021</p> <p>Du : 14 avril 2021</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 votants : 11</p> <p>Date de la convocation : 10 avril 2021</p>
--	--

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales,
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Sophie Papon, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : approbation du Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	11	-	-

Approuve le budget primitif 2021 tel que présenté :

Fonctionnement :			
Dépenses :		Recettes :	
011 Charges à caractère général	131 850.00	002 Reports 2019	169 397.67
012 Charges de personnel	132 600.00	70 Produits de service	34 600.00
014 Atténuations de produits	64 938.00	73 Impôts et Taxes	334 128.00
022 Dépenses imprévues	14 984.22	74 Dotations et participations	31 454.00
023 Virement en section investi.	63 800.00	75 Autres produits de gestion courante	150.00
65 Autres charges de gestion	124 281.41		
67 Charges exceptionnelles	1500.00		
66 Charges financières	1 450.00		
Total de la section	569 729.67€	Total de la section	569 729.67€

Investissement :			
Dépenses :		Recettes :	
		001 Résultat reporté	49 481.76
001 Solde d'exécution d'inv.		021 Virement de la section de fonctionnement	98 126.04
16 Emprunts remboursement du capital	7 000.00	10 Dotations fonds divers	3 500.00
20 Immobilisations Incorporelle	23 000.00	13 subventions d'investissement	115 122.20
21 Immobilisations corporelles	236 230.00		
Total de la section	266 230.00€	Total de la section	266 230.00€

Soit un budget total équilibré en recettes et en dépenses de 835 959.67 €.

Dit que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 14 avril 2021

Didier DAGONET

Maire de Béthémont-la-Forêt



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/04/2021

Présenté par Le Maire (1),

A Bethemont-La-Foret, le 14/04/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bethemont-La-Foret, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Le Maire,
Didier DAGONET

01 - Didier Dagonet Maire	
02 - Isabelle Oger 1ère Adjointe au Maire	
03 - Thierry Vincent 2ème Adjoint au Maire	
04 - Michel Monteiro 3ème Adjoint au Maire	
05 - Béatrice Brun conseillère Municipale	
06 - Sophie Pajon Conseillère Municipale	
07 - Jean-Baptiste Rouault conseiller Municipal	
08 - Malvina Boquet Conseillère Municipale	
09 - Morgane Auger Conseillère Municipale	
10 - Bernard Gourdy Conseiller Municipal	
11 - Patrice Glandières Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bethemont-La-foret, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Le Maire,
Didier DAGONET



Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 095-219500618-20210414-D01514042021A-BF